

UNAIDS/PCB(18)/06.10
12 mai 2006

18^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme ONUSIDA
Genève, Suisse
27 - 28 juin 2006

Point 6.1 de l'ordre du jour provisoire :

**Informations intermédiaires sur la gestion financière
de l'exercice biennal 2006–2007 et mise à jour financière au 30 avril 2006**

RESUME D'ORIENTATION

- Le présent rapport fournit des informations sur les fonds reçus et les dépenses engagées (y compris les montants virés aux coparrainants) au 30 avril 2006 au titre du budget-plan de travail intégré 2006–2007.
- Il présente également une proposition pour l'utilisation du solde des fonds qui devrait être disponible sur la base des projections des recettes et des dépenses au 31 décembre 2007.

Suite à donner à l'issue de cette réunion

Le CCP est invité à :

- i. prendre note des informations intermédiaires sur la gestion financière de l'exercice biennal 2006–2007 et de la mise à jour au 30 avril 2006.
- ii. approuver la proposition du Directeur exécutif concernant l'utilisation du solde des fonds disponible.
- iii. encourager les gouvernements donateurs et les autres donateurs à verser leur contribution au budget-plan de travail intégré 2006–2007 dès que possible si cela n'est pas déjà fait.

INTRODUCTION

1. L'exercice de l'ONUSIDA est un exercice biennal composé de deux années civiles consécutives commençant par une année paire. Le présent document fournit des informations intermédiaires sur la gestion financière de l'exercice biennal 2006–2007 arrêtées au 30 avril 2006. Un rapport financier officiel et certifié couvrant l'ensemble de l'exercice biennal sera préparé à la fin 2007, deuxième année de l'exercice biennal.

2. Les présentes informations intermédiaires sur la gestion financière ne sont pas accompagnées d'un rapport du commissaire aux comptes. Toutefois, les comptes de l'ONUSIDA sont assujettis à un suivi et un examen permanents des commissaires aux comptes internes et externes de l'OMS, organisation qui fournit des services d'administration à l'appui du Programme conformément à la résolution 1994/24 du Conseil économique et social des Nations Unies et à l'Article XI du Protocole d'accord conclu entre les coparrainants créant l'ONUSIDA.

BUDGET-PLAN DE TRAVAIL INTEGRE POUR L'EXERCICE BIENNAL 2006–2007

Budget-plan de travail approuvé

3. Le Budget-plan de travail intégré (le « BPTI ») 2006–2007 est axé sur les visées stratégiques suivantes :

- appuyer la réalisation des objectifs de la Déclaration d'engagement des Nations Unies sur le VIH/SIDA et des objectifs du Millénaire pour le développement,
- obtenir des ressources supplémentaires pour riposter contre le SIDA auprès de sources nationales et internationales,
- fournir un appui efficace et en temps voulu aux pays pour élargir et intensifier leur riposte nationale,
- éliminer les obstacles à une riposte efficace (« faire travailler l'argent disponible ») grâce à une meilleure coordination entre

les donateurs, répondre aux demandes d'appui technique et renforcer les capacités en ressources humaines dans les pays,

- promouvoir une appropriation, une harmonisation et une responsabilisation à l'échelon des pays par le biais de la mise en œuvre des 'trois principes' pour améliorer la coordination stratégique et l'efficacité,
- appuyer les grandes initiatives mondiales, y compris les initiatives multilatérales de financement, et les efforts visant à élargir l'accès au traitement antirétroviral et à redynamiser les actions de prévention à travers le monde,
- combler les insuffisances et les lacunes de la riposte dans certains domaines tels que la lutte contre la stigmatisation et la discrimination, le respect des droits de la personne et la protection des groupes de population laissés pour compte – notamment les consommateurs de drogues injectables, les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les femmes et les jeunes filles, et les personnels des services en uniforme, et
- garantir la cohérence stratégique des travaux des coparrainants et du Secrétariat ainsi que du système des Nations Unies considéré dans son ensemble.

4. Le BPTI inclut une répartition des résultats escomptés et des besoins en ressources de chacune des activités des coparrainants, du Secrétariat et interinstitutions. Les activités de chacun sont associées à un ou plusieurs des 16 résultats principaux de l'ONUSIDA¹. Le BPTI inclut également des principes et des processus convenus qui contribuent à une plus grande harmonisation des travaux des coparrainants et du Secrétariat.

¹ Les résultats principaux sont tirés des objectifs décrits dans la Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA de 2001 et représentent la contribution du Programme commun à la réalisation de ces objectifs.

5. Lors de sa 17^{ème} réunion qui s'est tenue à Genève du 27 au 29 juin 2005, le CCP a avalisé les stratégies et les approches mentionnées dans le BPTI 2006–2007. Il a approuvé un budget de base de US\$ 320,5 millions et la proposition suivante de répartition de ces ressources : US\$ 120,7 millions à partager entre les 10 coparrainants, US\$ 115,4 millions pour le Secrétariat et US\$ 84,4 millions pour les activités interinstitutions. Le CCP a également approuvé des budgets supplémentaires pour le Secrétariat et les activités interinstitutions pour des montants de US\$ 25 millions et de US\$ 21,2 millions, respectivement, sous réserve de la disponibilité des fonds, ce qui porte les composantes du BPTI 2006–2007 (budget de base et budgets supplémentaires) gérées par le Directeur exécutif de l'ONUSIDA à US\$ 366,7 millions.

Fonds mis à la disposition du BPTI pour 2006–2007

6. Au cours de la période examinée, des recettes totalisant US\$ 67,3 millions ont été mises à la disposition du BPTI pour 2006–2007. Ce montant a été financé à hauteur de plus de 99 % par 10 gouvernements.

Le solde (moins de 1 %) est composé de recettes diverses, y compris de petites donations liées aux campagnes de sensibilisation de l'ONUSIDA lancées avec le concours de United Nations Federal Credit Union, et des honoraires reçus par le personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA. Le Tableau 1 fournit le détail des contributions reçues au profit du BPTI entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2006.

Tableau 1 : BPTI – Détail des recettes au 30 avril 2006

Contributions volontaires	Fonds reçus au titre du BPTI (en milliers de dollars des Etats-Unis)
Gouvernements	
Canada	6 552
Danemark	6 483
Japon	3 200
Luxembourg	2 013
Nouvelle Zélande	1 367
Espagne	355
Suède	25 457
Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord	9 382
Etats-Unis d'Amérique	12 150 ^{a/}
République et Canton de Genève, Suisse	357
Sous-total	67 316
Autres	
United Nations Federal Credit Union	13
Divers	15
Sous-total	28
Total	67 344

^{a/} Lettre de crédit de 2005 tirée en 2006

7. Le Tableau 2 compare le pourcentage des fonds versés au titre des BPTI des exercices 2002–2003, 2004–2005 et 2006–2007, respectivement, au 30 avril des années 2002, 2004 et 2006. Le pourcentage des fonds reçus au titre du BPTI 2006–2007 représente actuellement 18 % (US\$ 67,3 millions sur US\$ 366,7 millions), chiffre satisfaisant comparé aux taux de collecte de 17 % et de 10 %

enregistrés respectivement à la même date en 2002 et en 2004.

8. Ce Tableau montre également que malgré une augmentation significative du niveau des besoins de financement pour 2006–2007 par rapport aux exercices biennaux 2002–2003 et 2004–2005, les contributions de l'exercice examiné sont restées à un niveau élevé, tant dans l'absolu que d'un point de vue relatif.

Tableau 2 : Pourcentage de fonds reçus par rapport aux besoins de financement du BPTI au 30 avril 2002, 2004 et 2006

	30 avril 2002	30 avril 2004	30 avril 2006
Fonds reçus au titre du BPTI (en milliers de dollars des Etats-Unis)	32 000	25 800	67 300
Montant approuvé du BPTI de l'exercice biennal concerné (en milliers de dollars des Etats-Unis)	190 000	270 500	366 700
Pourcentage de fonds reçus par rapport aux besoins de financement du BPTI	17%	10%	18%

9. Plusieurs facteurs ont contribué à cette tendance, tels qu'une augmentation généralisée des contributions de la communauté des donateurs à l'ONUSIDA ainsi que la baisse du dollar des États-Unis d'Amérique par rapport aux autres grandes devises des donateurs, ce qui a contribué à accroître la valeur en dollar des États-Unis d'Amérique des contributions de plusieurs donateurs.

activités de lutte contre le SIDA prévues dans le BPTI,

- US\$ 25,2 millions ont été engagés pour les activités interinstitutions, et

- US\$ 36,8 millions ont été versés pour financer les activités et les charges de personnel du Secrétariat.

Fonds engagés au titre du BPTI 2006–2007

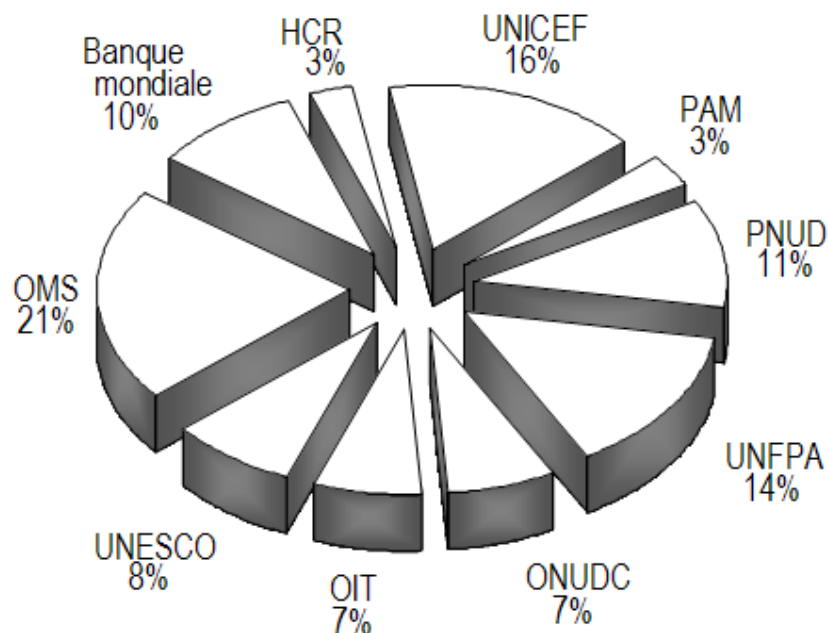
10. Au cours de la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2006, des dépenses (y compris les fonds versés aux coparrainants) totalisant US\$ 122,3 millions ont été engagées sur le budget de US\$ 366,7 millions approuvé pour le BPTI 2006–2007 (budget de base et budgets supplémentaires), ce qui correspond à un taux d'engagement de 33,3 %. Ces dépenses se décomposent comme suit :

- US\$ 60,3 millions ont été virés aux coparrainants pour la mise en œuvre de leurs

i) Fonds versés aux coparrainants

11. Conformément à la décision 12.1 (UNAIDS/PCB(17)05.6.2) du CCP, des virements de fonds de US\$ 60,3 millions ont été réalisés au profit des coparrainants au 30 avril 2006. Ces virements représentent 50 % de la part des coparrainants du BPTI pour 2006–2007. La Figure 1 ci-dessous fournit des informations sur le pourcentage des virements effectués à chaque coparrainant par rapport au montant total viré parallèlement aux montants virés au titre de chacun des résultats principaux convenus.

Figure 1 : Fonds versés aux coparrainants au 30 avril 2006



Résultat principal	Fonds versés (en milliers de dollars des Etats-Unis)
1 Coordination du système des Nations Unies	96
2 Droits de la personne	870
3 Leadership et plaidoyer	2 521
4 Partenariats	2 889
5 Capacités des pays à mettre en œuvre les 'trois principes'	4 581
6 Programmes de prévention du VIH	14 942
7 Les femmes et les jeunes filles	3 721
8 Les enfants affectés par le VIH et le SIDA	2 871
9 Programmes de lutte contre la vulnérabilité au VIH	4 398
10 Systèmes de santé pour le traitement du VIH et du SIDA	8 626
11 Prise en charge familiale et communautaire	2 140
12 Action nationale pour l'atténuation de l'impact	2 708
13 Le SIDA dans des régions affectées par des conflits et des catastrophes	1 827
14 Information stratégique, recherche et notification	3 376
15 Mobilisation des ressources, suivi et évaluation des besoins	3 198
16 Ressources humaines et techniques	1 573
	60 337

ii) Dépenses engagées sur les ressources interinstitutions

12. Le budget interinstitutions finance les actions communes ou collectives de l'ONUSIDA considéré globalement. La part des ressources

interinstitutions du BPTI 2006–2007 se répartit entre quatre domaines principaux : l'appui opérationnel et associé du personnel interinstitutions dans les pays (Coordonnateurs de l'ONUSIDA dans les pays et experts en suivi et évaluation, élaboration de partenariats et mobilisation des ressources) travaillant avec les Groupes thématiques sur le VIH/SIDA à l'échelon des pays, l'appui financier direct à des projets dynamisateurs qui contribuent à ou renforcent une riposte élargie dans les pays prioritaires par le biais des Fonds d'accélération programmatique (FAP) planifiés par ces Groupes thématiques, l'appui coordonné et collectif de l'ONUSIDA pour stimuler des ripostes efficaces contre le VIH/SIDA par le biais de la mise en œuvre d'interventions ciblées à l'échelon des pays, au plan régional et au niveau mondial, et le renforcement des capacités du personnel du système des Nations Unies à riposter contre l'épidémie de SIDA aux niveaux organisationnel, professionnel et individuel.

13. Au 30 avril 2006, un montant total de US\$ 25,2 millions a été engagé comme suit au profit d'activités interinstitutions :

- US\$ 21,8 millions : fonctionnement des Groupes thématiques, y compris les charges salariales des Coordonnateurs de l'ONUSIDA dans les pays et des experts,
- US\$ 3,2 millions : appui d'un certain nombre d'interventions, y compris des activités visant à soutenir un élargissement de l'action pour parvenir à un accès universel,

- US\$ 0,2 million : financement des activités visant à renforcer les capacités du personnel en matière de VIH et de SIDA.

14. Concernant les décaissements des Fonds d'accélération programmatique dans le cadre du BPTI 2006–2007, une note d'orientation actualisée a été transmise à toutes les Equipes d'appui aux régions le 3 avril 2006 leur demandant d'informer les Présidents des Groupes thématiques de leur région du nouveau processus décentralisé des Fonds d'accélération programmatique et aussi, le cas échéant, de leurs allocations de pays. Il a également été demandé aux Equipes d'appui aux régions de constituer leurs propres Comités d'examen des Fonds d'accélération programmatique, lesquels doivent inclure deux membres des bureaux de région des coparrainants dès que possible. Les Groupes thématiques ont été invités à soumettre les propositions pour le 31 mai 2006. En conséquence, les aides des Fonds d'accélération programmatique seront mises à disposition dès que le Secrétariat de Genève recevra les propositions approuvées des Equipes d'appui aux régions. Nous devrions donc assister à une forte accélération des engagements financiers des Fonds d'accélération programmatique pendant le deuxième trimestre de l'exercice biennal.

15. Le Tableau 3 ci-dessous présente une répartition des dépenses allouées sur les ressources interinstitutions par résultat principal.

Tableau 3 : BPTI 2006–2007 – Allocations budgétaires et dépenses engagées sur les ressources interinstitutions au 30 avril 2006 (en milliers de dollars des Etats-Unis d'Amérique)

Résultat principal	Ressources interinstitutions	
	allocations	engagements
1 Coordination du système des Nations Unies	32 736	7 858
3 Leadership et plaidoyer	3 168	685
5 Capacités des pays ('trois principes')	33 792	8 110
6 Programmes de prévention du VIH	2 112	457
14 Information stratégique, recherche et notification	2 112	457
16 Ressources techniques et humaines	31 680	7 629
Total	105 600 ^{a/}	25 196

^{a/} Se compose de US\$ 84,4 millions (budget de base) et de US\$ 21,2 millions (budget supplémentaire)

iii) Dépenses engagées sur le budget du Secrétariat

16. Les dépenses du Secrétariat totalisaient US\$ 36,8 millions au 30 avril 2006, ce qui correspond à un taux d'engagement d'environ 26 % du budget total de US\$ 140,4 millions. Ce chiffre inclut un montant de US\$ 9,1 millions

engagé pour des activités et un montant de US\$ 27,7 millions affecté aux charges de personnel.

Le Tableau 4 fournit des détails complémentaires sur les fonds engagés par le Secrétariat par résultat principal.

Tableau 4 : BPTI 2006–2007 – Allocations budgétaires et engagements du Secrétariat au 30 avril 2006 (en milliers de dollars des Etats-Unis d’Amérique)

Résultat principal	Secrétariat	
	allocations	engagements
1 Coordination du système des Nations Unies	19 699	5 293
2 Droits de la personne	4 125	1 139
3 Leadership et plaidoyer	19 799	5 322
4 Partenariats	4 555	1 238
5 Capacités des pays (‘trois principes’)	27 958	7 263
7 Les femmes et les jeunes filles	4 234	1 154
14 Information stratégique, recherche et notification	31 476	8 061
15 Ressources financières	14 114	3 617
16 Ressources techniques et humaines	14 441	3 683
Total	140 400 ^{a/}	36 770

^{a/} Se compose de US\$ 115,4 millions (budget de base) et de US\$ 25 millions (budget supplémentaire)

Solde des fonds

17. Malgré un taux d’engagement global de près de 100 % pendant la période de dix ans allant de 1996 à 2005, le Programme commun a régulièrement terminé chaque exercice affichant un solde de fonds cumulé important, proportionné aux augmentations des budgets biennaux. Au 31 décembre 2005, ce solde de fonds cumulé s’élevait à US\$ 121,7 millions.

Ce solde s’est révélé essentiel pour garantir la continuité et une mise en œuvre harmonieuse des activités du Programme commun prévues dans les budgets approuvés par le CCP.

18. Un accès immédiat à ce solde de fonds au début 2006 a permis au Secrétariat de virer aux coparrainants jusqu’à 50 % de leur part du BPTI 2006-2007 en janvier 2006, garantissant ainsi la continuité et une mise en œuvre harmonieuse de leurs activités. Il semble important de noter, dans ce contexte, que les règles de gestion financière de la plupart des organismes coparrainants requièrent que les charges des postes occupés soient provisionnées pour

l’ensemble de l’année au début de chaque année civile et que ce provisionnement préalable facilite de ce fait la continuité.

19. Compte tenu du niveau des fonds déjà reçus au titre du BPTI 2006–2007, ainsi que de l’assurance donnée par les gouvernements donateurs concernant le versement en temps voulu des encours promis pour l’exercice biennal 2006–2007, le Secrétariat de l’ONUSIDA considère qu’il parviendra à mobiliser plus de US\$ 340 millions pour financer le BPTI 2006–2007. Cette estimation est aussi basée sur les fonds totaux non affectés reçus au titre du BPTI 2004–2005.

Utilisation du solde des fonds prévu et disponible du BPTI 2006–2007

21. Exploitant de manière stratégique les nouveaux développements dans le domaine de la lutte contre le SIDA pour appuyer plus efficacement les pays, le Secrétariat de l’ONUSIDA a mis la priorité sur un certain nombre de nouvelles initiatives. Ces initiatives stratégiques incluent les éléments suivants :

- **l'Equipe mondiale d'appui à la mise en œuvre et à la résolution conjointe des problèmes (GIST)**, mise en place pour éliminer les obstacles directs à une mise en œuvre accélérée des subventions, conformément aux recommandations de la Cellule mondiale de réflexion,
- les **Dispositifs d'appui technique de l'ONUSIDA** qui visent à fournir un appui technique de qualité en temps voulu au plan régional,
- un **appui accru du système des Nations Unies pour l'élargissement et l'intensification de l'action pour parvenir à un accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et à l'appui**,
- la **Salle de situation commune** au siège de l'ONUSIDA/l'OMS pour permettre une analyse rapide de la riposte, et
- une **Infrastructure de technologies de l'information** modernisée pour permettre un fonctionnement plus efficace de l'ONUSIDA. Ces initiatives émergentes aideront non seulement les pays à accroître de manière significative la portée de leurs actions auprès des populations ayant besoin d'informations et de services mais aussi à accélérer la réforme des Nations Unies pour parvenir à une riposte plus efficace.

22. Sur la base de ce qui précède et compte tenu de la nécessité de verser des financements aux organismes coparrainants au début 2008, le Directeur exécutif recommande en conséquence d'affecter un montant de US\$ 20 millions du solde des fonds prévu et disponible du BPTI 2006–2007 au profit des initiatives et des investissements stratégiques prioritaires suivants devant être engagés/mis en œuvre pendant l'exercice biennal 2006–2007 :

- US\$ 3 millions : répondre aux demandes d'au moins 10 pays pour recenser et éliminer les obstacles à la mise en œuvre des importantes subventions pour la prévention, les soins et le traitement du VIH/SIDA par le biais de l'**Equipe**

mondiale d'appui à la mise en œuvre et à la résolution conjointe des problèmes (GIST), et mettre en place des processus similaires au GIST au plan régional et à l'échelon des pays.

- US\$ 5 millions : élargir et intensifier davantage les **Dispositifs d'appui technique de l'ONUSIDA (DAT)** en fournissant un appui technique de qualité garantie aux pays partenaires dans les régions prioritaires, y compris la réalisation des nouveaux engagements pris lors de la Réunion de haut niveau sur le SIDA de 2006. Les fonds supplémentaires permettront de consolider davantage les DAT en Afrique australe, en Afrique occidentale et centrale, en Afrique de l'est, en Asie du sud-est et dans le Pacifique, et pour élargir la couverture à l'Europe de l'est et l'Asie du sud.
- US\$ 5 millions : suivre les consultations des pays sur **l'élargissement pour un accès universel et l'appui aux pays demandé par la déclaration de la Réunion de haut niveau sur le SIDA de 2006**, en fonction des besoins des pays et conformément au mécanisme ONUSIDA de répartition des tâches en matière d'appui technique. Ces activités de suivi seront axées sur les pays qui ont besoin d'un appui technique supplémentaire pour atteindre les engagements de fixation d'objectifs, de suivi et de notification pris lors de la Réunion de haut niveau. Les principaux domaines d'appui technique incluent :

i) fixation d'objectifs en matière d'élargissement pour parvenir à un accès universel via des consultations participatives,

ii) révisions, si nécessaire, du plan stratégique national et du plan d'action dont le coût a été évalué pour atteindre les objectifs en matière d'élargissement pour parvenir à un accès universel, et

iii) appui au suivi et à la notification à mi-parcours des progrès en direction de la réalisation des objectifs.

- US\$ 3 millions : créer et mettre en route une **Salle de situation commune et un Centre d'information** sur le SIDA au nouveau siège de l'ONUSIDA/l'OMS. Basée sur un échange d'informations en temps réel et une banque de connaissances, la salle de situation permettra d'analyser rapidement la riposte et d'agir, d'améliorer l'efficacité des autres initiatives émergentes de lutte contre le SIDA.
- US\$ 4 millions : modernisation de **l'infrastructure de technologies de l'information** et services pour mettre en œuvre et maintenir un appui informatique valable et efficace pour tous les personnels de l'ONUSIDA au plan régional et à l'échelon des pays, en privilégiant les domaines liés suivants : (i) modernisation de l'infrastructure et de la connectivité pour les équipes d'appui aux régions et les bureaux de pays de l'ONUSIDA afin de garantir des réseaux fiables et sûrs et une connexion Internet,

(ii) un système d'e-mails fiable, commun et amélioré pour tous les membres du personnel du Secrétariat, (iii) des systèmes pour permettre des communications efficaces, une mise en commun des connaissances et une gestion des informations entre les membres du personnel de l'ONUSIDA au niveau mondial, au plan régional et à l'échelon des pays et entre les organismes coparrainants et autres partenaires, (iv) des normes communes pour tous les services de technologies de l'information à l'échelon des pays, au plan régional et au niveau mondial pour utiliser valablement et efficacement les ressources. Cette question est devenue vitale pour un fonctionnement efficace du Programme.

23. Il est demandé au Conseil de Coordination du Programme d'approuver ces allocations spéciales au profit d'initiatives et d'investissements stratégiques prioritaires lors de sa dix-huitième réunion des 27 et 28 juin 2006.